



**Assemblée du GECT  
Séance du 18 novembre 2013**

**Délibération n° 01-2013  
Approuvant l'élection du Président  
du Groupement Européen de Coopération Territoriale  
« Parc européen / Parco europeo Alpi Marittime - Mercantour »**

**L'Assemblée du GECT,**

Vu le règlement CE n°1082/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relatif à un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) ;

Vu la convention constitutive du GECT « Parc européen/Parco europeo Alpi Marittime-Mercantour » du 23 mai 2013 ;

Vu les statuts du GECT « Parc européen/Parco europeo Alpi Marittime-Mercantour » du 23 mai 2013

Vu l'arrêté n° 2013-01-GECT du 23 mai 2013 portant création du GECT « Parc européen/Parco europeo Alpi Marittime-Mercantour » ;

Vu que le quorum est atteint et que Monsieur Joseph GHILARDI, en tant que doyen d'âge de l'Assemblée a présidé à l'élection ;

Vu le vote à l'unanimité des membres de l'Assemblée présents : Fernand BLANCHI, Gianluca BARALE, Jean-Claude MICHEL, Paolo BOTTERO, Joseph GHILARDI, Fulvio DALMASSO ;

**Déclare élu Président du Groupement européen de coopération territoriale (GECT)  
« Parc européen / Parco europeo Alpi Marittime - Mercantour » Monsieur Fernand BLANCHI.**

A Breil-sur-Roya, le 18 novembre 2013

Joseph GHILARDI

  
Président de séance